

1

Les tendances mondiales et leurs conséquences en matière de diversité

L'objet de ce chapitre est de dessiner les tendances mondiales qui ont des conséquences sur la composition des populations et sur le fonctionnement de celles-ci. Nous verrons que ces tendances, durables et pérennes, font de la diversité un enjeu majeur.

1.1 Le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est dans tous les pays développés la résultante de la baisse de la natalité et de l'accroissement de l'espérance de vie.

Dans de nombreux pays, la natalité a chuté si fortement depuis une trentaine d'années qu'elle ne permettra plus, dans un futur proche, le renouvellement des générations. Parallèlement, l'espérance de vie s'allonge ; elle devrait dépasser les 90 ans d'ici à 2025 dans les pays développés.

La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus dans le monde est passée de 8 % en 1950 à 10 % en 2000 ; elle devrait atteindre 21 % en 2050. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population des personnes âgées sera supérieure à celle des enfants (0-14 ans).

Le nombre et la proportion de personnes âgées varient considérablement suivant les régions :

- ▶ Dans les régions développées, les personnes de 60 ans et plus représentaient près de 20 % de la population en 2000 ; d'ici à 2050, elles devraient en constituer un tiers.
- ▶ Dans les régions en développement, les plus de 60 ans ne représentent actuellement que 8 % de la population, mais d'ici à 2050, ils représenteront près de 20 % de la population.

Dans les pays disposant d'un revenu élevé par habitant, le nombre de travailleurs âgés est généralement bas. Dans les régions développées, 21 % des hommes et 10 % des femmes âgés de 60 ans ou plus sont économiquement actifs, contre respectivement 50 % et 19 % dans les régions en développement.

La croissance rapide (plus de 2 % par an) de la classe des 60 ans ou plus exige de la plupart des pays des mesures d'ajustement économique et social de grande portée.

Le vieillissement de la population a plusieurs conséquences sur les équilibres économiques et sociaux des pays développés, notamment :

- ▶ La diminution de la population quand le vieillissement atteint un niveau substantiel. À titre d'exemple, on estime à 10 millions la baisse de la population allemande d'ici à 2025, et à 30 millions la baisse de la population active européenne d'ici à 2030.
- ▶ La hausse massive de la part des dépenses de santé et d'assurances dans la population mondiale, l'alourdissement du poids du financement des retraites par les actifs. Aujourd'hui, en Europe, chaque actif finance déjà le quart d'une retraite ; en 2050, il en financera plus de la moitié.

Outre ces facteurs démographiques, les tendances récentes à un raccourcissement de la période d'activité par suite de l'allongement de la scolarité et de départs plus précoces à la retraite dans certains pays dont la France, réduiraient encore, si elles se poursuivaient, l'offre globale de main-d'œuvre, même si le taux de participation des femmes au monde du travail continue à augmenter.

Une conclusion s'est dégagée des travaux de l'OCDE sur les conséquences du vieillissement de la population : il est impératif de prendre rapidement des mesures pour inverser la tendance à un abaissement de l'âge de départ à la retraite. Les travailleurs âgés peuvent être des membres productifs de l'économie et l'assouplissement des dispositions en matière de pensions pour ceux qui souhaitent continuer à travailler atténuerait le problème du financement des retraites.

La présence de travailleurs de plus en plus âgés nécessitera une amélioration des possibilités d'apprentissage et de formation tout au long de la vie. Elle nécessitera aussi un autre regard porté sur les travailleurs seniors et une lutte contre les discriminations à leur embauche et à leur évolution ou mobilité professionnelle.

En ce qui concerne le taux de natalité, des politiques familiales bien adaptées peuvent permettre de le redresser, comme le montre l'exemple de la Suède notamment. Il importe donc de réfléchir à cet aspect des politiques publiques. Toutefois, d'éventuelles actions en ce domaine ne feraient sentir leurs effets qu'à long terme : un redressement aujourd'hui de la natalité produirait des effets sur le marché du travail vers 2020, au plus tôt.

Dans ce contexte, l'immigration constituera, si elle est acceptée « notamment sur le plan politique » par les pays du Nord, un levier pour accroître la population active. Mais dans quelles conditions pour ces migrants ? Avec quel niveau d'acceptabilité des autochtones ? En 2025, on estime que les personnes originaires d'Afrique et leurs descendants représenteront 20 % de la population de l'Union européenne.

La gestion de la diversité revêt, dans ce contexte, un enjeu considérable à l'échelle des territoires nationaux et locaux.

1.2 Les migrations

Les statistiques officielles évaluent à 190 millions, soit 3 % de la population mondiale, le nombre de migrants internationaux, c'est-à-dire les personnes ayant quitté leur pays pour vivre et se fixer dans un autre pays pour au moins un an. Ce chiffre augmente de 2 % par an, malgré les restrictions à l'immigration qui ont vu le jour dans de nombreux pays.

Ce phénomène est marqué par de grandes disparités entre les pays :

- ▶ 63 % des migrants résident dans les pays développés ;
- ▶ la migration est concentrée sur un nombre restreint de pays d'accueil ;
- ▶ les trois principaux pays d'accueil de migrants sont les États-Unis, la Russie et l'Allemagne ;
- ▶ les trois principaux pays d'origine des migrants sont la Chine, l'Inde et les Philippines.

En 2050, les démographes prévoient 230 millions de migrants pour une population mondiale de 9 milliards.

Les statistiques montrent que les très grandes vagues migratoires ont récemment diminué, au profit d'une tendance à l'immigration choisie, propice à la fuite des intelligences et compétences des pays en développement.

Les caractéristiques du phénomène migratoire actuel sont la diversification des pays de provenance et de destination, ainsi que les formes prises par la migration. Les démographes considèrent que les migrations seront une importante variable d'ajustement d'ici à 2050, échéance à laquelle 2 ou 3 milliards d'individus supplémentaires sont attendus sur la planète, alors que les effets des modifications climatiques pourraient se faire sentir et que certaines zones pourront de moins en moins nourrir cette population supplémentaire. Parmi les personnes en migration, on compte :

- ▶ un tiers de migration de travail ;
- ▶ un tiers de migration familiale ;
- ▶ un tiers de réfugiés (catégorie en nette baisse depuis les années 1990).

Dans leur majorité, les migrants ne sont plus des ruraux analphabètes, comme lors des déplacements de masse des années 1960, mais des urbains scolarisés qui ont le souci de mettre à profit leur expérience, leur savoir et de les développer.

Les migrations du Sud vers le Nord concernent les populations défavorisées, mais également les élites des pays du Sud. Ainsi, les populations hispaniques et afro-américaines représenteront dans vingt ans la moitié de la population américaine. Quant aux pays de l'Union européenne, ils accueilleront de leur côté de plus en plus d'immigrants venus d'Europe de l'Est et du Sud de la Méditerranée, rendant plus facile le financement des retraites, mais pesant sans doute sur les salaires des classes moyennes.

Les mouvements au sein des pays dits du Sud sont actifs. De très importants flux de populations chinoises sont déjà constatés vers la Russie asiatique, et l'on estime que 20 % de la population active russe sera constituée de travailleurs étrangers en 2025. D'autres mouvements massifs se développent au sein des pays du Sud, constituant pour les populations migrantes une première étape dans le rapprochement vers le Nord : de l'Indonésie vers la Malaisie, du Bangladesh vers les pays du Golfe, de l'Irak vers la Turquie, du Guatemala vers le Mexique.

Des migrations sont également à l'œuvre au sein des pays du Nord : plus de 10 millions de personnes passeront bientôt chaque année d'un pays du Nord à un autre, pour des raisons professionnelles, mais aussi plus globalement pour changer de vie et d'environnement culturel.

La migration pour études se développe : l'essentiel des échanges s'effectue d'un pays du Sud vers un pays du Nord. Cette polarisation s'accompagne d'une

extension des zones de départ et d'un élargissement des destinations. Par exemple, les relations privilégiées qu'entretenait la France avec ses anciennes colonies par le biais de la coopération se sont estompées, entraînant une transformation du rapport de l'offre et de la demande dans l'espace international de l'enseignement supérieur : ainsi, à titre d'exemple, la relation autrefois exclusive entre le Maroc et la France est-elle en train de s'effacer au profit de relations multiples avec différents pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.

Ces flux migratoires d'étudiants sont pour 88 % en direction des pays de l'OCDE. L'unilatéralisme des flux au sein des systèmes d'enseignement supérieur mondiaux est la principale caractéristique de ce type de migration. Elle est constituée d'environ deux tiers d'étudiants en provenance des pays du Sud (non OCDE) dont la quasi-totalité étudie dans un pays du Nord (9 étudiants sur 10). Pour la période 1960-2000, les effectifs d'étudiants expatriés ont crû de 7 % par an en moyenne. L'Unesco estime cette population à près de 1,8 million en 2000.

Cette croissance traduit bien l'émergence d'une nouvelle problématique au sein des migrations internationales, et donne lieu à une concurrence entre pays du Nord pour attirer ces flux de populations jeunes et à fort potentiel.

Autre tendance récente, nombre de migrants aspirent à circuler sans se sédentariser définitivement, avec une double nationalité ou des titres de séjour à entrées multiples. Plus les frontières leur sont ouvertes et moins ils s'installent. De nouveaux facteurs expliquent la forte hausse des migrations depuis une vingtaine d'années :

- ▶ la constitution d'un « imaginaire migratoire » (par le retour des migrants, et comme le note Carles Navales, expert espagnol sur l'immigration, par la simple utilisation du téléphone portable ou par le biais de la télévision) ;
- ▶ la connaissance accrue des filières d'entrée dans les pays d'accueil ;
- ▶ la généralisation des passeports qui facilite la sortie du pays d'origine ;
- ▶ l'existence de solidarités transnationales, la baisse des coûts du transport, les besoins en main-d'œuvre des pays du Nord.

S'y ajoute l'urbanisation rapide de beaucoup de pays de départ dans les grandes métropoles du tiers-monde, où s'élaborent nombre de projets migratoires.

En ce qui concerne la fuite des intelligences, même si ce mouvement reste pénalisant pour les pays de départ, un rapport de l'ONU de 2006 souligne l'effet positif des transferts de connaissances et de technologie, montre comment les plus qualifiés stimulent l'économie, et rappelle que l'émigration de jeunes actifs limite le chômage dans ces pays.

Cette migration intellectuelle des pays en voie de développement vers les pays de l'OCDE est alimentée à la fois par les conditions de vie et de travail dans les pays d'origine et l'attractivité des salaires, de la technologie, des systèmes de protection sociale et du style de vie dans les pays d'accueil. S'il est vrai que presque tous les pays encouragent, plus ou moins, la migration des hautement qualifiés, il existe une certaine réticence en ce qui concerne les non-qualifiés. Celle-ci pourrait être attribuable à une intégration plus difficile et plus lente dans le pays d'accueil. Pourtant, des besoins en travailleurs moins qualifiés se manifestent dans de nombreux pays. Les pays de l'OCDE devraient davantage concilier ces deux problématiques de migration et apprendre à gérer la diversité avec des enjeux et des problèmes différents selon le type de migration.

Un récent rapport de l'ONU s'intéresse également aux sociétés d'accueil : les migrants y occupent souvent des métiers délaissés par les nationaux, souvent les plus faiblement rémunérés. Ils représentent un apport démographique, dopent la consommation et créent des entreprises dans des niches inexplorées. Les pays qui en tirent le meilleur parti sont ceux qui intègrent le mieux les migrants, même si ce n'est pas pour un séjour définitif. D'où l'intérêt pour les États d'accueil de développer des politiques du « vivre ensemble », qui s'adressent pour certaines aux nouveaux arrivants (logement, scolarisation, cours de langue), pour d'autres aux migrants installés (lutte contre les discriminations, politiques urbaines).

1.2.1 Migrations et politiques d'immigration

Les politiques d'immigration ont des caractéristiques qui les rendent difficiles à définir, piloter et appliquer. Elles sont aisées à « politiser » parce qu'il s'agit de « contrôler » l'accès au territoire et à la nationalité, mais aussi de laisser s'installer sur ce territoire et entrer dans la nationalité des étrangers. Elles touchent les citoyens d'un État-nation au cœur des valeurs les plus fortes et les plus contradictoires : l'identité nationale et le respect des droits de l'homme.

Le rapport des citoyens à cette politique est en outre très particulier : chacun a son avis sur ce que le gouvernement devrait faire ou ne pas faire en matière d'immigration. Ce n'est pas le cas dans d'autres politiques publiques qui donnent l'apparence d'une plus grande technicité.

La politique d'immigration est une des plus complexes à mettre en œuvre :

- ▶ elle s'adresse à tous les étrangers résidant dans n'importe quelle partie du monde, souhaitant pouvoir entrer en France, ainsi qu'à ceux qui ont été admis à y résider ;

- ▶ elle est établie et mise en œuvre en concurrence, en parallèle, en coopération ou en contradiction avec les politiques d'immigration ou d'émigration des autres États ;
- ▶ elle bénéficie peu de l'attention des pouvoirs publics.

Au-delà des principes communs, l'Europe doit aussi tenir compte des particularités de chacun des pays, qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les politiques d'immigration.

La situation démographique est en effet différente pour chaque pays. Un rapport publié par la Division de la population des Nations unies en 2000 montrait déjà l'inefficacité de toute politique qui consisterait à vouloir utiliser l'immigration pour remédier au vieillissement des populations européennes. Il tendait en revanche à démontrer que l'immigration pourrait être une solution réaliste pour lutter contre le déclin de la population totale, voire de la population active de ces pays.

Eu égard à cette considération, les pays européens sont dans une situation différente : pour garder leur population totale, l'Italie ou l'Allemagne auront besoin de beaucoup plus d'immigrants qu'ils n'en ont eu besoin dans le passé. C'est pour garder leurs populations actives – à législation de retraite stable – au même niveau, que ces derniers seraient amenés à augmenter leurs flux d'immigration.

Mais un pays comme la France au taux de natalité encore relativement élevé et à l'immigration ancienne est dans une situation bien différente de celle de ses voisins : entre 2000 et 2050, la migration nette nécessaire pour conserver à son niveau actuel la population active de chaque pays serait de 5,5 millions pour la France (100 000 personnes par an), 25,2 millions pour l'Allemagne (500 000 par an), et 19,6 millions pour l'Italie (un peu moins de 400 000 par an).

Chacun des États européens est dans une situation différente dans le cycle migratoire. Tous les pays de l'Union sont désormais des pays d'immigration ; mais les pays d'immigration plus ancienne – Allemagne, France, Grande-Bretagne, Belgique ou Pays-Bas – ayant fait venir depuis plus longtemps des travailleurs immigrés admettent proportionnellement beaucoup plus de flux d'immigration familiale que les pays d'immigration plus récente où les flux proviennent encore principalement de l'immigration de travail, voire de refuge politique.

La libéralisation des politiques d'immigration de travail fait l'objet de débats publics dans de nombreux pays européens. Lorsque la nécessité de faire appel à de la main-d'œuvre immigrée a été clairement identifiée, il faut ensuite réfléchir sur les procédures de recrutements : Comment recruter et qui recruter ? À quelles conditions de traitement ?

L'accès au marché du travail peut être organisé sur le fondement de critères individuels ou sur la base de quotas.

Qui recruter ? Pour évaluer les besoins des entreprises, on peut distinguer entre la main-d'œuvre non qualifiée et la main-d'œuvre qualifiée.

En ce qui concerne la main-d'œuvre non qualifiée, les besoins peuvent être remplis dans certains pays par des immigrants admis au titre du regroupement familial, s'ils bénéficient du droit de travailler, comme cela est le cas en France. En Italie ou en Espagne, ces mêmes besoins ne peuvent être remplis que dans le cadre de l'immigration de travail.

Toujours en matière de travail peu qualifié, les besoins de main-d'œuvre sont communs à tous les pays d'Europe pour le travail saisonnier, dans quatre secteurs notamment : l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, les services (hôtellerie et restauration) et la confection. L'appel à main-d'œuvre étrangère fait souvent l'objet d'accords signés avec des pays d'Europe centrale et orientale ou d'Afrique.

Quant à l'immigration qualifiée, elle fait l'objet d'une compétition de plus en plus vive sur le marché mondial. Pourtant, la France et la majorité des États européens n'ouvrent pas encore facilement la porte aux étrangers qualifiés des pays du Sud.

Il est possible de réformer la politique à l'égard des étrangers qualifiés sans tomber dans le travers du *brain drain* qui attire sans retour. Les étudiants diplômés étrangers souhaitent intégrer le marché du travail français ou européen, notamment parce qu'ils ont besoin de ressources et d'expérience professionnelle avant de se lancer éventuellement dans une activité dans leur pays d'origine. Leurs hésitations à retourner dans leur pays d'origine sont souvent liées à la crainte de perdre, par un retour définitif, l'environnement culturel, scientifique ou entrepreneurial nécessaire au maintien, voire à l'accroissement de leur qualification.

1.3 La mondialisation des économies

Il y a vingt ans, les pays participant au commerce international se limitaient à trois zones géographiques : Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie du Sud-Est et Japon. Aujourd'hui, cette zone s'est élargie aux pays d'Amérique latine, d'Afrique et du Moyen-Orient, soit environ 2,5 milliards d'individus. Avec l'effondrement du communisme dans les pays du bloc soviétique, avec la fin de la politique d'autarcie indienne et l'ouverture de la Chine au capitalisme, ce

sont plus de 4 milliards de personnes qui font partie du « paysage économique planétaire ». En valeurs relatives dans la production mondiale et le commerce international, les États-Unis stagnent et l'Europe recule, au profit de l'Asie de l'Est, dont la part dans le PIB mondial est passée de 16 % en 1980 à 30 % en 2011.

Au regard des tendances actuelles, la production de l'Asie dépasserait dans vingt ans la moitié de celle du monde.

De nouveaux pôles économiques régionaux s'installent durablement avec le challenge de dépasser les zones habituellement installées. Aux États-Unis, et en Californie en particulier, de nombreuses entreprises sont fondées et dirigées par des étrangers : *Ebay* par un Iranien, *Google* par un Russe, *Juniper* par un Indien... En 2006, deux tiers des diplômés américains en sciences et en ingénierie étaient d'origine asiatique.

Par ailleurs, les possibilités de collaboration offertes par les nouvelles technologies sont de plus en plus nombreuses : Internet a créé une plate-forme planétaire permettant à des gens de culture, de discipline et d'origine différentes de collaborer efficacement et d'innover.

L'innovation vient de plus en plus souvent de la collaboration entre différents départements et différentes équipes réparties à travers le monde. Les entreprises impliquées dans la mondialisation considèrent les employés de toutes leurs firmes comme un vaste réservoir de spécialistes qui peuvent être rassemblés horizontalement pour former des équipes collaboratives selon les besoins spécifiques d'un projet donné.

Dans cette compétition, les entreprises multinationales ont besoin d'hommes et de femmes formés à cette nouvelle donne interculturelle, à l'esprit ouvert, connaissant, d'une part, le monde des affaires du pays dans lequel se situe l'entreprise qu'ils dirigent et, d'autre part, les pratiques en vigueur dans le reste du monde.

La mondialisation sera menée par les individus qui s'adaptent vite aux compétences, aux coutumes, aux processus et aux technologies.

Pour Thomas Friedman, « à l'ère industrielle et à l'ère informatique, succède l'ère du talent. L'aplatissement du monde a rendu les outils de l'ère industrielle et de l'ère informatique accessibles à plus de gens et en plus de lieux que jamais. Les entreprises et les pays ne peuvent donc plus se distinguer que par les talents et la motivation de leur main-d'œuvre. Ceux qui gagneront le plus sont ceux qui sauront le mieux attirer les talents¹⁰. »

.....
10 Thomas Friedman, *La Terre est plate*, Éditions Saint-Simon, 2006.

1.4 L'urbanisation

Le monde est inégalement urbanisé.

L'année 2007 a été marquée par un tournant sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Pour la première fois, la population urbaine a dépassé la population rurale. La planète se couvre de villes à un rythme effréné. Dans une quinzaine d'années, les citadins seront des milliards et représenteront 60 % de la population mondiale selon l'ONU. Cette croissance aura lieu à 95 % dans les pays pauvres, les villes des pays étant déjà passées par cette étape (comme Tokyo et Paris) resteront sensiblement stables alors que des villes comme Bombay, Shanghai et Lagos connaîtront une très forte croissance de leur population. Dans vingt-cinq ans, les villes des pays en développement (PED) abriteront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins du monde. Depuis soixante ans, les mégalofoles du Sud croissent six fois plus vite que celles du Nord. Quand Paris et New York multipliaient leur taille par deux, Djakarta la multipliait par douze et New Delhi par quinze.

En 1950, seules les villes de New York et Tokyo abritaient plus de 10 millions de citadins, elles sont aujourd'hui 27 dont 21 dans l'hémisphère sud et sur tous les continents, des conurbations géantes désormais se dessinent.

L'évolution de la population urbaine est en effet paradoxale :

- ▶ Dans les pays riches, après avoir connu une croissance lente pendant plusieurs siècles, elle a connu un fort développement après 1945, pour ensuite se ralentir. Elle stagne aujourd'hui, avec 70 à 75 % de la population qui demeure en ville. On assiste au phénomène de « rurbanisation », les centres étant parfois délaissés au profit d'une périphérie rurale.
- ▶ Dans les pays pauvres, la croissance urbaine est plus tardive mais beaucoup plus rapide et incontrôlée. Le manque de moyens, l'impossibilité de contrôler les flux de migration, la localisation de cette croissance à une ou deux villes par pays font de ce phénomène un sujet préoccupant. Les quartiers se développent sans plan d'extension, et avec des équipements insuffisants.

Comment expliquer ce regroupement dans les villes ? Rappelons que la croissance urbaine résulte de la croissance naturelle des villes (différence entre la natalité et la mortalité), mais également des reclassements de localités rurales en localités urbaines et de la migration du milieu rural vers le milieu urbain ; *« la migration vers la ville résulterait du déséquilibre croissant entre population et ressources agricoles en milieu rural et serait un élément de régulation ¹¹ »*.

11 Jacques Véron (INED) *L'urbanisation du monde*, Éditions La Découverte, 2006.